

Fédération Française De Pétanque et Jeu Provençal

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

COMITE DES VOSGES

Maison des associations - entrée 12 - 88000 EPINAL



Commission des compétitions

Réunion en date du 26/07/2023.

Membres présents : Allan ABDELFIADI , Daniel BENOIT, Bernard BICHOTTE, Mireille DEPAOLI, Sylvie MERY, Yannick MERY, Yvon PAPELIER

Excusé : Pascal FRAPIER, Nicolas PIQUARD.

1^{er} dossier : Dossier concernant le litige du match de C.D.C Open entre Mirecourt et Ste Marguerite qui aurait dû se dérouler le 24 juin à Eloyes. Après lecture des différents rapports arrivés sur le bureau de la commission et après discussion des membres de la commission une question est posée :

Pourquoi le club d'Eloyes a changé l'horaire du début des compétitions de l'après-midi : **14h30 au lieu de 14h00 comme indiqué dans le calendrier. A noter également que le jury constitué n'était pas conforme au règlement et la décision prise par les membres présents n'a aucune valeur.**

La majorité des membres de la commission décide de déclarer forfait les deux clubs sans amende forfaitaire et donc de n'attribuer aucun point aux 2 équipes.

2^{ème} dossier : Concernant le C.D.C féminin, triple journée du 09 septembre à Golbey. Daniel responsable des compétitions en accord avec Allan ont pris la décision de déplacer la troisième journée le 7 octobre.

Mireille a fait part de son désaccord sur le principe de revenir sur la triple journée sans consulter toutes les parties, en particulier la commission féminine dont elle est la responsable, et surtout sur le fait que lors de la première réunion pour le calendrier, elle avait déjà fait part de son désaccord sur ce principe, mais cela n'a pas été retenu par la suite. Après discussion, la décision est prise avec regret de maintenir cette rencontre au mois d'octobre.

Plusieurs membres exigent qu'à l'avenir les décisions soient prises avec l'accord de tous. Cela sera fait pour l'attribution des concours 2024, la constitution des groupes CDC 2024, le choix des lieux de rencontres CDC pour chaque division, l'attribution des championnats 2024, la constitution des organigrammes coupe de France et coupe Bernard DUC, etc. La présence

de plusieurs membres de la commission sera indispensable pour traiter ces dossiers et plusieurs réunions seront programmées en fin d'année.

De même les tirages des championnats seront réalisés les vendredis matin (ou un autre jour pour les championnats et trophées vétérans). La présence de plusieurs membres de la commission sera indispensable pour valider le tirage.

Questions diverses :

- Proposition va être faite d'imposer le prix des cafés et eau plate au prix unique de **0€50** lors des compétitions C.D.C. Comme pour les championnats, une convention sera signée entre de CD88 et les clubs organisateurs qui souhaitent organiser des rencontres CDC.
- Une remarque d'Yvon qui indique que les dotations de 33% sur certain concours n'attirent pas plus les joueurs que lorsque les pourcentages étaient de 25%. De plus 33 % à indemniser plus les frais d'arbitrage ne sont pas motivants pour trouver des bénévoles
- Proposition sera faite : pour que les clubs qui ont trois concours n'en aient plus que deux (voir un seul) si une journée de C.D.C peut compter comme un concours officiel.
- Autre proposition qui sera faite : A savoir qu'un cahier des charges va être élaboré pour l'organisation des concours officiels : **traçage des terrains, boisson et restaurations en quantité suffisante.**
- Voir aussi les concours en doublons (**suppression des doublons en 2024**).
- En 2024, Yannick MERY, veut organiser un concours réservé aux plus de 55 ans sous la dénomination (**concours de propagande**).
- Daniel propose d'élaborer et d'envoyer un questionnaire aux clubs. Ce questionnaire rédigé par le Comité Directeur du CD88 sera envoyé aux Présidents des clubs et retourné suffisamment tôt, afin que le comité puisse en prendre connaissance et rendre ses décisions lors de l'assemblée générale du département.
- Proposition de Daniel sera faite, pour que les clubs qui organisent des Grand Prix vétérans fassent les inscriptions à l'avance afin de prévoir le nombre d'arbitres en fonction du nombre d'équipes engagées. Décision à une date ultérieure.
- Concernant les dossiers de la Coupe de France et la Coupe Bernard Duc, ils seront vus à une date ultérieure.

Fin de la réunion 20 heures 15

Bernard BICHOTTE



Rapporteur de séance

Daniel BENOIT

